

Echo de Requeil



Commune de Requeil



www.requeil.fr





Mot du Maire

Les beaux jours et les informations sanitaires nous ramènent de l'espoir et du baume au cœur !

Les travaux de la Salle socio-culturelle « **Salle Claude Leblanc** » avancent à grands pas. Sauf imprévus nous restons orientés sur une fin de travaux en décembre 2021.

Sur le dernier écho de Janvier 2021, je vous parlais de projets en cours : la commune a racheté à Madame & Monsieur CHENOY le Bar Tabac Restaurant de la Croix Verte. Les murs pour un montant de 53 000€, le fonds pour 25 000€, la licence IV pour 5000€, les frais de notaire et d'agence de 9564€ et les travaux de première nécessité avant ouverture pour une somme de 50 000€.

Après réflexion du Conseil Municipal, il nous a semblé important d'éviter la transformation de ce lieu en appartements. Nous espérons pouvoir ouvrir, peut être dans un premier temps le Bar Tabac à l'automne 2021.

Je souhaite à Anita & Alain CHENOY, une bonne retraite !

Le deuxième projet est l'ouverture d'une M.A.M (Maison d'Assistantes Maternelles) dans un logement appartenant à la commune et situé dans le centre bourg.

Les associations attendent avec impatience la reprise, pour certaines ce ne sera vraisemblablement qu'en Septembre.

Je ne peux parler des associations sans avoir une pensée pour Romain GOUBARD, le conjoint de Christelle, notre secrétaire de Mairie. Romain est décédé tragiquement en avril. Il était présent dans les fêtes communales, et toujours disponible pour donner un coup de mains aux parents d'élèves, au patrimoine dans les comices, le 1^{er} Mai dès 5 heures du matin, je souhaite bon courage à Christelle et ses enfants.

Également nous espérons pouvoir faire le feu d'artifice le 13 Juillet à Château l'Hermitage.

Je vous souhaite une bonne lecture, très bel été 2021.

Christiane MARTIN



Plin d'œil

La doyenne de notre commune de Requeil

2 Juin 1921 / 2 Juin 2021

Le 02 Juin 2021 nous avons eu l'honneur d'être accueillis par Albertine GUENAUX
Cette merveilleuse femme, est née le **2 Juin 1921**, et fête ses 100 ans.

Femme radieuse, pleine d'anecdotes et surtout qui ne fait pas son siècle, à reçu une
équipe municipale réduite (COVID-19) pour lui remettre un joli bouquet de fleurs
accompagné de la médaille de la commune !

La municipalité remercie Albertine GUENAUX ainsi que ses proches pour l'accueil
chaleureux et nous souhaitons longue vie à la doyenne de la Commune de Requeil !

100





Informations Commune

« Jean-Claude LECHAT part à la retraite »

Jean-Claude est arrivé à la Commune en 2000 !

Affecté au service voirie, nous avons très vite découvert qu'il « touchait à tout », ses compétences, son dévouement, son contact avec la population ont fait de lui un salarié très apprécié des différents maires qu'il a connu.

Il est remplacé par Sébastien QUERU, à qui nous souhaitons une bonne adaptation.

Bonne retraite Jean-Claude

J'aimerais souhaiter à Jean-Claude Lechat, une très bonne retraite et qu'il profite de sa famille, de ses petits-enfants ainsi que de ses amis. Jean Claude a laissé une empreinte sur la commune aussi bien humainement que techniquement. Son investissement pour la commune a été remarquable. Quand Claude Leblanc lui a demandé de proposer le poste d'agent technique sur la commune de Requeil en 2020, Jean-Claude s'est adapté rapidement à sa nouvelle fonction et fait preuve de professionnalisme jusqu'à la fin de sa carrière. Nos concitoyens, les associations, les élus de différents mandats, ses collègues ne pourrions dire le contraire.

Personnellement, depuis ma prise de fonction aux travaux et à la voirie, Jean Claude m'a fait connaître le territoire de Requeil et ses lieux dits, les techniques de réfection de la voirie, le fonctionnement de notre réseau d'assainissement et j'en passe...Ce ne fût pas simple mais quand nous sommes avec des agents investis cela devient plus aisé pour nous élus. Je te remercie aux noms de tous ceux que tu as pu côtoyer depuis 2020 et nous te souhaitons une très bonne retraite, bien mérité...

Stéphane Péan

FLASH'ACTU

Salle Socioculturelle

La Charpente et les cadres des huisseries extérieures étant posés, nous arrivons à la fin de la pose de l'isolation et de la couverture. Le bardage extérieur devrait être mis en place cet été et suivra la construction de la galerie. Un programme d'aménagement du Patio de la futur salle et de la place est programmé en septembre/octobre 2021.

Voirie

Le gravillonnage de la route de la Croix Rouge devrait être réalisé cet été ainsi que d'autres reprises de trottoir, bouche d'engouffrement ...

La Fibre

Vous avez pu constater que des travaux sont en cours pour le raccordement de la fibre sur la commune. Certains sont déjà raccordés, d'autres pas encore. Je vous invite pour les plus aguerris et dans la mesure du possible d'aller sur le site.

Pour plus de renseignements vous pouvez : Soit venir en mairie ou allez sur le site :

<https://lafibrearrivechezvous.fr>



REQUEIL

Les naissances ont fortement augmenté en 2020

En novembre est prévu l'achèvement du chantier de la salle des fêtes. Les naissances ont augmenté et la commune réfléchit à la construction d'une maison d'assistants maternels.

Pas de cérémonie des vœux comme le voudrait la tradition pour Christiane Martin qui exerce son premier mandat en tant que maire de Requeil. Elle avait occupé la fonction à la fin du mandat précédent après la démission de Christine Kéroul.

« Nous ferons le point avec les associations »

Le maire espère « une meilleure année, même si le début est compliqué. Le premier trimestre est impacté. Toutes les associations, commerçants et artisans sont touchés de près ou de loin par la pandémie de Covid. Toutes les manifestations de 2020 ont été annulées et nous avons annulé celles de ce premier trimestre 2021. Nous ferons régulièrement le point avec les associations ».

Et d'ajouter : « Les départs du mandat ont été difficiles en raison des démissions à la fin de la commune ou de Châteauneuf. On a été obligé de prendre du personnel supplémentaire et chaque jour un élu de la commune ou de Châteauneuf-Hermitage par téléphone au service de la mairie ». Christiane Martin précise : « Le conseil municipal a été presque entièrement renouvelé mais maintenant tout le monde est bien en place. Les travaux d'entretien de la voirie ont été réalisés ainsi que le remplacement d'un battant de la cloche de l'église. Le gros chantier de rénovation de l'ancienne salle des fêtes pour une totale reconstruction et extension a débuté en novembre 2020 pour une durée des travaux estimée à un an. Le coût de ce projet



Christiane Martin exerce son premier mandat en tant que maire de Requeil.

Photo : La Mairie

est de 800 000 € pour lequel un emprunt sera nécessaire, mais des subventions ont été demandées et la trésorerie de la commune est saine, un autre emprunt étant sur le point de arriver. Il n'y aura pas d'impact sur les impôts, nous nous y étions engagés ». Le maire annonce une bonne nou-

velle : « Vingt naissances ont eu lieu dans la commune en 2020 alors qu'habituellement ce chiffre se situe entre 13 et 14. C'est bien pour féliciter le maire maire, on étudie l'aménagement d'un bâtiment pour la mise en place d'une MAM (Maison d'assistants maternels). Ce projet est géré

par l'adjointe en charge de l'éducation, Stéphane Breuchard ». Des décisions restent à prendre tant au niveau municipal que cantonal pour que le comice, prévu en septembre prochain à Requeil, puisse avoir lieu : « Peut-être supprimer le repas du soir, mais les avis sont partagés » explique le maire.

REQUEIL

Le bureau des AFN-UNC rajeunit



De gauche à droite : Laurent Drouard, secrétaire adjoint, Patrick Jouenne, secrétaire, Maurice Chevalier, trésorier, Serge Parisot, vice-président, Michel David, président et Victor Delalande, porte-drapeau.

Photo : La Mairie

Le bureau de la section AFN-UNC et soldats de France de Requeil Château-l'Hermitage s'est retrouvé devant le monument aux Morts de Requeil pour une photo souvenir. Était présent également le commissaire aux comptes, Guy Guérineau.

La section compte 26 adhérents (cotisation 16 €) et deux sympathisants (cotisation 10 €).

Le président, Michel David, est présent à la section depuis sa création le 3 décembre 1968. Nouveau vice président, Serge Parisot ; nouveau trésorier, Maurice Chevalier ; trésorier adjoint, Michel Jean ; secrétaire, Patrick Jouenne ; nou-

veau secrétaire adjoint, Laurent Drouard. André Morin est président d'honneur. La section compte deux porte-drapeaux, Serge Parisot et Victor Delalande, 17 ans, porte-drapeau depuis l'âge de 14 ans.

L'association de Requeil-Château participe aux cérémonies officielles du village qui cette année se feront en fonction de la situation sanitaire. Elle est présente aussi aux sépultures des anciens du canton.

La section espère pouvoir organiser sa journée festive méchoui le premier week-end de juin pour retrouver de la convivialité.

REQUEIL

Les Aînés espèrent une reprise en septembre

82 adhérents et une trentaine de sympathisants de l'association Bien vivre à Requeil-Château (Génération mouvement) ont renouvelé leur adhésion vendredi et samedi, à la salle de billard de Requeil.

Le président, Michel Pineau : « Le nombre d'adhérents est stable mais celui des sympathisants augmente. Depuis le premier confinement, nous n'avons pas repris nos activités (belote, tarot et randonnées), nous espérons repartir en septembre ».

Pour 2021, le club a annulé l'assemblée générale du 29 janvier, le repas chouchoute du 25 mars, et le concours de belote du 13 avril. Concernant le Molkky du 29 juin, le bureau attend de voir l'évolution du contexte sanitaire pour prendre une décision définitive, qui sera également impactée par les travaux de la salle des fêtes. Bien vivre à Requeil-Château espère vivement pouvoir proposer le repas d'automne le 12 octobre, et la bûche de Noël le 14 décembre à la Belle-Croix. Les membres du bureau étaient heureux d'avoir eu du monde les deux matinées de permanence, tout le monde était heureux de se retrouver... en respectant le protocole sanitaire.

La cotisation est de 8 € pour les adhérents (au lieu de 13 €) et de 4 €

pour les sympathisants (au lieu de 6,50 €). Le club reverse 6,90 € pour les adhérents à la fédération, qui correspond à l'adhésion départementale et à l'assurance comprise. Il n'y a pas de limite d'âge.

Réunion de sept clubs de l'ex-canton

Jean-Pierre Ponthieux, président de l'Interclub qui réunit sept clubs de l'ex-canton de Pontvallain : « Malgré ce contexte inédit, les responsables de tous les clubs s'adaptent et agissent de façon positive pour leurs adhérents. Chaque club s'organise comme bon lui semble, pour le bon fonctionnement de son association ».

Avec leur cotisation, les adhérents ont des avantages dont des réductions auprès d'une cinquantaine d'artisans et commerçants qui ont signé une convention. La revue trimestrielle de la fédération Sarthe informe de la vie de Génération mouvement dans le département et des activités des clubs (Pour les quatre numéros : 9 € à prendre au club, et 11 € par voie postale. Et il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour être abonné). L'Interclub propose aussi un large panel d'activités et d'animations.

Contact : Bien vivre à Requeil-Château, Michel Pineau au 02 43 46 41 89



France Boulin, secrétaire du club de Mansigné, Michel Pineau, président de Requeil-Château, et Jean-Pierre Ponthieux, président de l'Interclub, assis devant les membres du bureau local.

Photo : La Mairie

REQUEIL

Audrey veut parler de sa maladie

Audrey Sanchez souffre d'encéphalomyélite myalgique ou syndrome de fatigue chronique. Une maladie peu connue pour laquelle on ne compte que quatre spécialistes en France.

Audrey Sanchez, 18 ans, fait partie du Club élite Sarthe de judo depuis trois ans. Elle souhaite « parler de l'encéphalomyélite myalgique ou syndrome de fatigue chronique (EM/SFC) pour la faire reconnaître afin de faire avancer la recherche et surtout pour que les malades ne s'estiment plus seuls car c'est psychologique ».

« Je suis une personne âgée sont plus touchées »

Sa maman Noémie explique : « Cette maladie touche plus les personnes âgées mais aussi des jeunes qui pour beaucoup ne le savent pas. Facile à diagnostiquer, certaines personnes se retrouvent en hôpital psychiatrique. Le diagnostic se fait par élimination d'autres pathologies présentant la même symptomatologie qui est, entre autres, la fatigue, les douleurs musculaires, les maux de tête, des nausées, la perte d'équilibre et de mémoire ».

Audrey raconte : « J'étais bien classée au judo après de bonnes saisons notamment en 2019 et 2020 et quand les médecins m'ont conseillé d'arrêter mon sport cela a été trop dur pour moi ». Aujourd'hui, elle est en terminale en sport-études à Nantes où elle brille dans toutes les matières au prix d'efforts intenses car après chaque stimulation physique ou mentale, son organisme a besoin de plusieurs heures de repos total. La maladie s'est déclarée en 2018, après une mononuclease. Ses parents confient : « Cela fait deux ans qu'on galère. On ne se rendait en médecine au Mans, à Nantes, Angers et Paris ». Perdue et commençant mal-



Audrey Sanchez, 18 ans, et ses parents veulent aider ceux qui souffrent d'encéphalomyélite myalgique ou syndrome de fatigue chronique.

Photo : La Mairie

gré elle a douté de la réalité de la maladie. Noémie a fait des recherches sur Internet et découvert l'EM/SFC qui correspond en tout point à ce que lui décritait Audrey qui, elle-même, commençait à penser que la maladie était dans sa tête. Après un contact avec l'hôpital Necker à Paris, un médecin confirme qu'Audrey

souffre bien d'EM/SFC. Audrey commente : « On n'est plus dans le flou, c'est un poids en moins ». Après leurs recherches, Audrey a pu avoir un rendez-vous avec un des quatre spécialistes en France de cette pathologie. Elle entre à l'hôpital d'Angers le 15 février pour la mise en place d'un traitement afin de soula-

ger les symptômes car actuellement il n'existe pas de traitement pour guérir cette maladie. Des recherches au Canada sont prometteuses. Audrey, au fort mental, souligne : « J'ai de la chance, d'autres ont été obligés d'arrêter leurs activités et sont allés toute la journée ».

La Mobilité sur notre commune



« A la rencontre des habitants »

Avec la nouvelle compétence « Mobilité » confiée aux Communautés de Communes, mais également suite au diagnostic des CCAS du territoire. Tout en s'appuyant sur les données des questionnaires habitants et acteurs et toujours dans l'objectif de mieux connaître la population, leurs besoins ainsi que leurs attentes pour trouver des solutions appropriées.

La Communauté des Communes a donc décidé d'organiser une « rencontre habitant » sur quelques communes du territoire.

En effet Mathilde MUSSARD stagiaire en 2^{ème} année de formation Assistant de Service Social a pour mission d'aller à la rencontre des habitants, accompagnée de certains élus des Mairies, en leur proposant une animation « porteur de paroles ». Les habitants ont pu s'exprimer et faire part de leurs idées et suggestions sur la mobilité du territoire.

Ces rencontres se sont déroulées sur 6 communes différentes : le mardi 25 Mai matin à Mayet et l'après-midi à Pontvallain, le jeudi 27 Mai matin au Lude et l'après midi à Luché-Pringé et le mardi 1^{er} juin matin à Yvré-le-Pôlin et l'après midi sur Requeil, sur des lieux tels que : commerces, marchés ou sorties d'école afin d'avoir le témoignage d'un public varié.

De plus afin de connaître les difficultés de transports de chacun au sein de notre commune, nous vous proposons de répondre au questionnaire ci-joint, et de bien vouloir le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

En vous remerciant par avance de votre participation et de votre implication !

QUESTIONNAIRE





Nouveau

**Requeil, c'est vous ! votre santé et votre sécurité avant tout !
c'est grâce à « présence verte » que le maintien à domicile
des personnes âgées, isolées ou vulnérables peut être possible !**

Téléassistance : une convention signée avec Présence Verte

Le conseil municipal, par la voie du CCAS, a décidé de mettre en place un système de téléassistance avec Présence Verte pour le maintien à domicile des personnes âgées ou isolées.

Mardi 18 mai, le CCAS (centre communal d'action sociale) de Requeil signait une convention avec Présence Verte, service de téléassistance en présence du président de l'Interclubs Du Guesclin-Belon (Génération mouvement).

**Actif jusqu'à 150 m
du boîtier**

La vice-présidente du CCAS, Stéphane Brochard, explique : « Le conseil municipal a voté pour la mise en place de ce système de téléassistance pour favoriser le maintien à domicile des personnes seules, âgées ou fragilisées mais aussi pour qu'elles gardent un lien social ».

Valentin Aussant, commercial, présente le dispositif : « C'est un médaillon que la personne peut porter en collier ou en bracelet, en cas de chute ou malaise elle appuie sur ce médaillon. Il est actif jusqu'à 150 m en moyenne du boîtier ». L'adhérent choisit jusqu'à quatre personnes de son entourage que la centrale préviendra en cas d'activation du médaillon et suivant la gravité de l'appel fera intervenir les secours.



De g. à d., devant : Jean-Pierre Ponthieux, président de l'Interclubs, Stéphane Brochard, vice-présidente du CCAS, Valentin Aussant, commercial Présence Verte, et debout, Michel Jean et Daniele Hérissé, membres du CCAS.

Photo : La Mairie

Trois mois d'abonnement offerts

Cette convention permet l'installation pour un coût de 20 € au lieu de 40 € (gratuit pour les membres de Génération mouvement). Ensuite l'abonnement est de 26 € par mois avec une ligne téléphonique classi-

que et 28,70 € par internet. 50 % de cette somme peuvent être pris en charge par le crédit d'impôts. À partir d'aujourd'hui, le CCAS offre trois mois d'abonnement à ceux qui adhéreront à Présence Verte (pas de limite de date). Une écoute est possible 7 J/7 et 24 heures/24 et en journée

une psychologue est joignable (compris dans l'abonnement). Plusieurs options peuvent renforcer le dispositif comme une boîte à clé (25 €) installée à l'extérieur de la maison dont la personne choisira les proches qui auront le code qui servira si elle ne peut pas ouvrir sa porte. Présence

Verte avec des bureaux au Mans, Laval et Alençon intervient rapidement. Valentin Aussant rappelle que c'est une association à but non lucratif.

Renseignements : 02 43 39 43 16.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2020

Absents excusés : Madame Isabelle PAPIN donne procuration à Madame Stéphane BROCHARD

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie PINIER

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 30 Octobre 2020.

Projet de la salle socio-culturelle :

Le mercredi 25 Novembre a eu lieu la première réunion de chantier avec toutes les entreprises et les intervenants de la commune.

Délibération et vote pour retrait d'une délibération pour la salle socio-culturelle pour le lot numéro 9. Faute de retour d'appel d'offre le lot numéro neuf sera scindé en deux parties. Il comprendra seulement la plâtrerie du plafond. Vote à l'unanimité pour le retrait du lot initial. Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante pour le nouveau lot.

Délibération pour demande d'une subvention Dotation de Soutien Investissement Local (DSIL)

Vote à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Partie Finances :

Délibération pour taxe d'aménagement 2021. C'est la taxe appliquée pour tous travaux finis après une déclaration. Elle comprend toutes les surfaces couvertes et closes. En 2019 sa valeur était de 763 €, en 2020 elle était de 753 €. Délibération pour la part communale de 1,5% inchangée depuis des années. Vote à l'unanimité pour laisser la même part communale en 2021.

Délibération pour la surtaxe communale d'assainissement : Prime fixe de 52 € / an et 1,82 € / m3. Ces tarifs sont inchangés depuis 2015. Proposition d'augmenter la prime fixe à 53 € / an et 1,90 € / m3. Vote à l'unanimité pour les deux montants.

Délibération pour les tarifs 2021 PFAC : 1300 €HT pour une nouvelle construction et 1000 € HT pour le raccordement d'une maison existante sans assainissement. Ces tarifs sont inchangés depuis 2015. Vote à l'unanimité pour laisser les tarifs identiques pour 2021.

Admission des valeurs de produits irrécouvrables : 5 dossiers concernés comme par exemple la cantine ou l'accueil périscolaire pour un montant total de 27,69 €. Vote à l'unanimité pour l'abandon des recouvrements.

Présentation et Bilan des Finances communales 2020 par Danielle Hérisse. Le Powerpoint sera envoyé aux élus avec le prochain compte-rendu du présent conseil municipal.

Règlement intérieur : discussion autour de l'élaboration d'un règlement intérieur pour la commune mais l'exemple envoyé concerne les communes de 3000 habitants ou plus et n'est pas adapté aux besoins de notre commune. Une commission composée de Christiane Martin, Christine Esnault, Stéphane Brochard, Nadège Carreau se réunira prochainement pour proposer un règlement plus adapté au prochain conseil municipal.

Questions diverses : Jean-Claude Lechat demande son droit au départ à la retraite, et après un préavis de six mois, il partirait le 1er juin 2021. Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 18 décembre 2020 à 18h30 au Mille-Club .

La séance est levée à 11h50

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2020

Absents excusés :

Madame Isabelle PAPIN donne procuration à Madame Stéphane BROCHARD

Monsieur Laurent BLOSSIER donne procuration à Monsieur Pascal ROHEE

Madame Nadège CARREAU donne procuration à Madame Christiane MARTIN

Monsieur Fabrice COSNEAU/ Madame Christine ESNAULT

Mme Stéphanie PINIER est désignée secrétaire de séance

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 28 Novembre 2020, avec une remarque sur une incohérence sur les montants de la taxe d'aménagement.

Mme Le Maire demande auprès du Conseil Municipal l'autorisation concernant le mandatement des factures sur le budget principal : accord unanime de l'Assemblée délibérante.

Délibération pour le choix du géomètre pour achat parcelle

En vue de l'acquisition d'une partie (5m²) de la parcelle D 1264 sise Chemin de la Forge, 3 cabinets de géomètre ont été consultés pour le bornage :

Géo Expert 697,78 € HT 837,34 € TTC

Air et Géo 828,00 € HT 993,60 € TTC

Cabinet Guillerminet 780,00 € HT 936,00 € TTC

Le Conseil Municipal, unanime, retient la proposition du cabinet Géo Expert.

Délibération pour modification du temps de travail d'un agent

La durée de travail hebdomadaire de Mme Betty LECHAT est modifiée à compter du 01 janvier 2021. Elle effectuera désormais 22 heures 20 au lieu de 19 heures 20 actuellement.

Le Conseil Municipal donne son accord unanime.

Délibération pour accord du règlement intérieur du Conseil Municipal

Une trame concernant le règlement intérieur a été soumise à l'avis du Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant faite, vote à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Délibération pour le renouvellement de convention avec Arbor-Ecobois

La convention pour la destruction des nids de frelons asiatiques avec Arbor-Ecobois doit être renouvelée. Elle concerne la prise en charge par la commune à hauteur de 100 % pour une destruction de nid dont le montant est plafonné à 240 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve cette convention à l'unanimité.

Informations intercommunales

L'ouverture du Centre de Loisirs reste identique pour le début d'année 2021, concernant l'accueil du mercredi au vu de l'évolution de la crise sanitaire.

Le groupement de commande de la voirie communale a été attribué à entreprise COLAS.

Le groupement de commande intercommunal pour le gaz est attribué à l'entreprise Gaz de Bordeaux.

Concernant le groupement de commandes Electricité, l'offre de TOTAL ENERGIE a été retenue pour 3 ans.

Concernant la convention pour les animaux errants, Molosse Land a été retenu à partir du 1er janvier 2021.

La Communauté de Communes Sud Sarthe a opéré plusieurs commandes groupées pour l'achat de masques papier et tissus pour son compte et celui de ses communes membres lors de la crise sanitaire. Des participations de l'Etat et du Département ont été perçues. Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le montant de la prise en charge financière de la CDC Sud Sarthe s'élève à 574,50 € au profit de la commune de Requeil, somme remboursée à la commande par la Communauté de Communes Sud Sarthe.

Informations diverses

Travaux de la salle socio-culturelle

Stéphane PEAN expose l'avancée des travaux par rapport à la dernière réunion de chantier. Désamiantage terminé et curage en janvier 2021.

Danielle HERISSE informe le Conseil Municipal sur les démarches effectuées auprès des établissements bancaires concernant le financement de la salle socioculturelle.

Réunions MAM et Commerce

Stéphane Brochard rapporte les informations reçues par Cécile Tortevois de la Communauté de Communes Sud Sarthe en lien avec le projet de MAM (Maison des Assistantes Maternelles) sur la commune.

La commission Commerce s'est réunie pour le restaurant la Croix Verte. L'étude de ce projet est en cours.

Commission Communication

Le prochain Echo de Requeil est en cours de préparation, il sera distribué courant janvier 2021.

Le prochain conseil municipal aura lieu le samedi 23 janvier 2021 à 9h30, la salle reste à définir.

La séance est levée à 20h45.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2021

Absents excusés : Madame Isabelle PAPIN donne procuration à Madame Danielle HERISSE. Madame Stéphane BROCHARD donne procuration à Madame Nadège CARREAU. Monsieur Gérard LEFEVRE donne procuration à Monsieur Stéphane PEAN.

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie PINIER

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 18 Décembre 2020.

Demande d'ajout d'une délibération pour numérotation Rue Pierre et Marie Curie : Stéphane Péan demande à l'assemblée de délibérer afin d'attribuer le Numéro 7 sur la rue Pierre et Marie Curie suite à la construction d'une nouvelle habitation (parcelle D n° 1274). Vote à l'unanimité.

Coût d'un élève : Délibération pour fixer le coût d'un élève (Maternelle et Primaire) pour le budget 2021. Danielle Hérisse explique les différentes dépenses liées au coût d'un élève à l'école pour les primaires et les maternelles. Ce bilan permet d'établir le montant de la participation des communes de Requeil et de Château l'Hermitage au budget du SIVOS ; ceci en fonction du nombre d'élèves de chaque commune. Les coûts proposés sont les suivants : 1 048 € pour un élève de maternelle et 445 € pour un primaire. Vote à l'unanimité.

Bilan Cantine : Prix de revient d'un repas fourni par le Restaurant Scolaire. Danielle Hérisse explique les différentes dépenses liées à l'organisation de la cantine et la préparation des repas. Info cantine : l'accueil du mercredi reste à Requeil et c'est la cantine de Mansigné qui produit les repas. L'ALSH pendant les vacances de février aura également lieu à Requeil ; une solution reste à trouver quant à la restauration.

Assainissement : Approbation du Compte de Gestion 2020 de M. le Receveur Municipal. Le Conseil Municipal approuve également le Compte Administratif 2020 de la commune ; celui-ci dégage en Exploitation un excédent de 92 164,32 € et un excédent de 23 146,63 € en investissement. Ces excédents sont repris dans les recettes du budget 2021 ; budget approuvé à l'unanimité. Le budget 2021 s'équilibre en Exploitation à 162 919 € et à 72 907 € en investissement. Vote à l'unanimité.

Vote des subventions 2021 pour les Associations : Lecture des différentes demandes de subvention par les Associations et propositions de la Commune. Il est bon de rappeler qu'une association qui n'a pas fait de demande pour cette année (et par conséquent qui n'a rien obtenu) peut en cours d'année présenter une demande à titre exceptionnel. Vote à l'unanimité des nouveaux montants attribués (un total de 5 834 €).

Suite COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2021

Travaux de la salle socio-culturelle : Délibération pour avenants au marché pour les lots n° 1, 3 et 10.

Lot n° 1 (Curage) : Moins-value de 190 € HT. Vote à l'unanimité.

Lot n° 3 (Charpente Bois) : Plus-value de 5 016,74 € HT. Le Conseil Municipal vote Contre par 10 voix et 5 abstentions. L'assemblée délibérante demande à contacter l'architecte afin de revoir avec Charpente Cénomane cet avenant et trouver un compromis. Une nouvelle décision sera rapidement prise lors d'une prochaine réunion afin de ne pas pénaliser la progression des travaux.

Lot n° 10 (Chauffage – Ventilation – Plomberie) : Plus-value de 5 762,12 € HT en raison du changement de PAC de 9 à 12 kW pour obtenir une meilleure température dans la salle (rapport calorifique de 14 kW). Vote à l'unanimité.

Emprunt pour la salle socio-culturelle : Délibération pour un Emprunt Relais TVA et Subventions : Danielle Hérisse a sollicité 3 banques dans le cadre d'un emprunt Relais Subventions et TVA. Après étude des 3 propositions, le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, la proposition de la Caisse d'Epargne.

Travaux de sécurité : Délibération pour demande d'une subvention au titre du produit des amendes de Police pour la pose de coussins berlinois Rue Jules Ferry devant l'école ainsi que l'achat d'un radar pédagogique. Vote à l'unanimité. Délibération pour le groupement de commande pour la fourniture d'électricité (puissance inférieure et supérieure à 36 kVA). L'Assemblée décide d'adhérer au groupement de commande proposé par la Communauté de Communes et autorise Madame le Maire à signer la convention. Vote à l'unanimité.

Questions diverses : Stéphane Brochard étant absente, Christiane Martin demande le report de discussion pour la demande de formation d'ATSEM de Louise Boyer. REOM : Christiane Martin informe le conseil de l'augmentation de la REOM de 5 % en 2021. Restaurant de la Croix Verte : éventuelle proposition des communes de Requeil et Château l'Hermitage pour réhabiliter le bar-tabac. Date de préemption à faire valoir avant le 08 mars 2021 dernier délai. Le prochain conseil municipal aura lieu le samedi 20 mars 2021 à 09h00.

La séance est levée à 12h20

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2021

Absents excusés :

Madame Elodie LEFFRAY donne procuration à Madame Christiane MARTIN

Monsieur Laurent BLOSSIER donne procuration à Monsieur Pascal ROHEE

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie PINIER

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 13 Février 2021.

Néanmoins, Madame Christine Esnault interpelle l'assemblée sur le point de la REOM car elle souhaite que les habitants de Requeil soient bien conscients que la municipalité est opposée à l'augmentation des tarifs proposée et qu'une discussion s'est engagée pour montrer notre désapprobation.

Demande d'ajout d'une délibération pour la mise en place du RIFSEEP pour le cadre d'emploi d'Agents de maîtrise ainsi que d'une délibération pour la prise en charge d'une formation pour la préparation au concours d'ATSEM : accord du Conseil Municipal.

Suite COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2021

RIFSEEP : (régime indemnitaire). Madame Danielle Hérissé informe que, par délibération du 6 octobre 2017, le RIFSEEP a été instauré pour certains cadres d'emploi. Or, suite au recrutement d'un agent de maîtrise, il convient de définir le régime indemnitaire applicable à ce nouveau cadre d'emploi. Le Conseil Municipal, unanime, retient, dans les mêmes conditions, le principe du versement de l'IFSE (Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise) avec une application au 1er mars 2021.

Rénovation de la salle socio-culturelle : Délibération pour avenant au marché pour le lot n° 3 :

Monsieur Stéphane Péan a rencontré l'architecte et Madame Christiane Martin a participé à la dernière réunion de chantier afin de rediscuter de l'avenant en plus-value présenté pour le lot n° 3 (+ 5 016,74 € HT). Aucun effort n'a été fait de la part des artisans qui ont omis des postes de dépenses sur leurs devis initiaux, ce que déplore fortement le Conseil Municipal.

Vote par 4 voix Contre et 11 Voix Pour, principalement pour ne pas retarder les travaux.

Subvention FRDC : Délibération pour une demande de subvention au titre du FRDC (10 % du montant total des dépenses) pour le mobilier de la salle et le matériel de l'office de réchauffage. Vote à l'unanimité.

Personnel communal : Création d'un poste (ouvert au grade d'agent technique principal de 2ème classe, de 1ère classe ou agent de maîtrise) en vue du remplacement d'un adjoint technique principal de 2ème classe (départ au 1er juin). Vote à l'unanimité.

Droit de préemption urbain dans le cadre de la vente du Bar / Tabac : Une argumentation étoffée de la mairie va être déposée pour cette demande. Vote à l'unanimité.

RPQS 2019 du SIAEP : Monsieur Stéphane Péan présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau Potable.

Rapport 2019 de l'ARS : Le rapport est consultable à la mairie.

Informations sur les horaires de la Mairie :

Lundi Fermé

Mardi 9h00 – 12h00 14h00 – 17h45

Mercredi 9h00 – 12h00 14h00 – 17h45

Jeudi 9h00 – 12h00 Fermé

Vendredi Fermé (afin de faciliter le traitement des dossiers d'urbanisme et d'Etat civil)

Samedi 9h00 – 12h00

Vote à l'unanimité pour ces nouveaux horaires applicables à partir du 08 mars 2021.

Pas de changement pour les horaires de l'Agence postale.

Information sur le projet MAM :

Madame Stéphane Brochard explique le projet qui a été présenté aux assistantes maternelles de Requeil. A ce jour, 1 assistante confirmée est intéressée et 2 personnes en reconversion se sont également positionnées sur ce projet. Prochaine réunion à programmer en avril.

Information sur le poste d'ATSEM :

Madame Stéphane Brochard informe le Conseil Municipal qu'un agent contractuel de l'école maternelle s'est inscrit à une formation à distance pour la préparation au concours d'ATSEM (cout de la formation : 484,90 €). Proposition de rembourser cette formation à hauteur de 75 % ; ceci afin d'encourager cette initiative. Vote à l'unanimité.

Questions diverses :

En raison de la crise sanitaire, les associations ont annulé toutes leurs manifestations jusqu'à fin avril.

Les prochaines élections (régionales et départementales) auront lieu les 13 et 20 juin prochains.

Demande de sécurisation de la trappe du Mille-Club pendant les travaux de rénovation de la salle socioculturelle pour éviter tout accident (avec les enfants notamment).

La réunion du Conseil Municipal prévue le 20 mars est reportée au 9 avril 2021.

La séance est levée à 20h45.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2021

Absents excusés :

Madame Christine ESNAULT donne procuration à Monsieur Fabrice COSNEAU.

Monsieur Laurent BLOSSIER donne procuration à Monsieur Pascal ROHEE.

Monsieur Gérard LEFEVRE donne procuration à Monsieur Nicolas LEGEARD.

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie PINIER

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 26 Février 2021. Il est toutefois nécessaire de rajouter, au compte rendu du 13 Février 2021, sur le point de la REOM que Madame Christine Esnault souhaite justifier l'opposition de la municipalité à l'augmentation des tarifs à venir « en raison du montant important des impayés actuels ».

Ajout de 2 délibérations :

- Attribution d'un numéro de voirie : 3 bis, rue des Camélias suite à la division d'une maison d'habitation en 2 logements (parcelle D n° 851)

- Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. pour l'achat d'un défibrillateur pour la salle socioculturelle

Accord unanime pour ces 2 délibérations.

Information sanitaire importante : Christiane Martin informe le conseil municipal que, depuis le 9 avril 2021, le port du masque est obligatoire sur la commune pour les personnes de plus de 11 ans, et ce jusqu'au 2 mai 2021 inclus. Des panneaux signalétiques seront positionnés aux entrées du village.

FINANCES – Budget de la Commune :

Danielle Hérisse fait une lecture détaillée des comptes.

* Le Conseil Municipal, unanime, approuve le Compte de Gestion 2020 du Receveur Municipal ainsi que le Compte Administratif 2020 de la Commune.

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 317 084,04 € (111 376 € seront affectés au compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé du budget 2021 et le solde (205 708,04 €) sera inscrit au compte 002 : excédent de fonctionnement reporté).

La section d'investissement est déficitaire de 105 890,01 € ; somme inscrite au budget 2021 au compte 001 : solde d'exécution reporté. Un déficit de 5 485 € apparaît au niveau des Restes à Réaliser ; somme reprise au budget 2021.

* Le Conseil Municipal, unanime, vote les taux d'imposition suivants pour 2021 :

Taxe Foncier Bâti : 37,07 %

Taxe Foncier Non Bâti : 30,91 %

Il est rappelé que la suppression de la taxe d'habitation est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties ; le produit obtenu pouvant être éventuellement compensé par un coefficient correcteur.

* Le Conseil Municipal approuve la contribution 2021 de la Commune au SIVOS Requeil – Château l'Hermitage à hauteur de 38 770 €.

Le Conseil Municipal, unanime, adopte le budget 2021 de la Commune qui s'équilibre à 1 060 594 € en section de fonctionnement et à 1 331 423 € en section d'investissement. Les dépenses d'investissement concernent principalement la rénovation de la salle socioculturelle ainsi que l'achat du Bar Tabac situé 5, rue Charles de Gaulle.

Les achats d'une vitrine réfrigérée pour le multi commerce ainsi que le gestionnaire de chauffage pour le groupe scolaire sont reportés en 2022.

Délibération décidant le projet motivant l'exercice du Droit de Prémption Urbain pour le Bar Tabac :

Christiane Martin lit l'argumentation de la mairie qui a été déposée dans le cadre du droit de préemption ; courrier qui a également été envoyé aux services des Douanes avec le compromis de vente pour le débit de tabac.

Compromis pour le fonds signé le 23 mars dernier, et signature pour les murs le 22 avril prochain.
Vote à l'unanimité.

Travaux de Sécurité : Stéphane Péan informe que la commission « Travaux » a décidé de retirer, du projet initial de travaux de sécurité de la Rue Jules Ferry, le radar pédagogique ; l'enveloppe présentée au titre du produit des amendes de police ne s'élève plus qu'à 2 580 € HT (fourniture et pose de coussins berlinois).

Accord unanime pour déposer un dossier de demande de subvention avec ce nouveau montant.

Délibération pour adhésion du Service Efficacité Energétique PETR Vallée du Loir : Ce service permet de répondre au besoin croissant d'accompagnement technique dans la gestion énergétique quotidienne du patrimoine des collectivités. Le coût est de 0,70 € /habitant.

Vote à l'unanimité pour un engagement jusqu'au 31 décembre 2022.

Questions diverses :

Stéphane Brochard informe que Nicolas Morin a été remplacé par Mélina Noël au poste de bibliothécaire de la Communauté de Communes.

Informations préfectorales diverses sur les restrictions sanitaires.

SIAEP : Nicolas Legeard informe que le remplacement des canalisations d'eau à partir de la sortie de la route de Oizé jusqu'au hameau de la Servinière sera pris en charge par le Syndicat. Il y aura donc prochainement des travaux dans cette zone.

Collège de Pontvallain : les parents d'élèves demandent de comptabiliser les enfants des classes ULIS car le nombre d'heures d'aides attribuées est réduit. Madame la Députée a accepté de geler les suppressions de postes qui étaient programmées.

Les prochaines élections sont toujours au centre des débats nationaux. Nous attendons les nouvelles consignes suite aux réponses des Maires de France sur leur capacité à assurer l'ouverture des bureaux de vote dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le samedi 24 avril 2021 à 9 h 30.

La séance est levée à 21 h 20,





Reportage sur la Fanfare de Requeil

Comme chacun le sait, notre **Batterie-Fanfare a participé au tournage d'une publicité pour la marque de chips PRINGLES.**

Tout a commencé le mercredi 24 Février, la société UBIQUITY entre en contact avec Christophe Plessis et lui fait part de son intérêt pour la Batterie-fanfare. La société, d'abord intéressée par la tenue originale de la formation, leur indique vouloir seulement les placer en arrière-plan. Pas besoin de jouer de la musique..

Le Samedi 27 Février, sur demande de la production, l'équipe se réunit aux «Mille-Club» afin de constituer un book présentant chacun des 7 musiciens présélectionnés. Ce book sera créé par Mr LORIOT et envoyé le même samedi dans la soirée!!

Dans la semaine qui suit, UBIQUITY revient vers le groupe et donne son aval et leur indique qu'ils devront jouer «La Marseillaise» à 3!

Le samedi 6 Mars, la bande son est envoyée, l'équipe se présente ainsi :

- Christophe Plessis à la trompette,
- Thierry Carré à la basse,
- Léna Plessis au tambour.

Le tournage aura lieu le 11 Mars à Montreuil (l'adresse leur a été communiquée la veille!)

Tournage agité! Arrivés sur les lieux très tôt, la maison est agitée. Des chèvres se baladent en liberté dans la maison, Denis BROGNIART (animateur) et Jhon RACHID (humoriste) participent à ce tournage qui ne laisse rien présager de sa finalité. Diverses situations sont jouées et seront assemblées au montage pour constituer des «mini-pubs», à destination de Facebook et Instagram durant l'Euro de foot 2021.

Petite anecdote, pour donner le top à la musique, le signal était donné par un souffle pour rester discret! Pas facile de changer ses habitudes!!

Cette expérience restera gravée à jamais dans les mémoires des excellents musiciens de notre association locale.

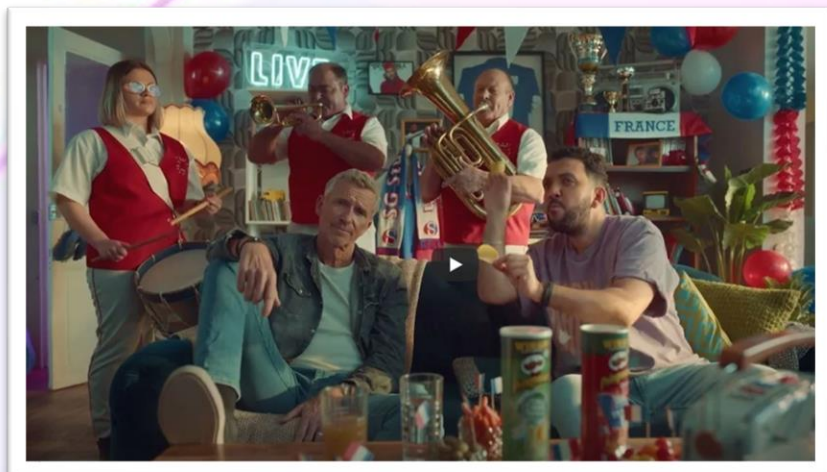
L'association précise être en constante recherche de nouveaux membres (débutants ou confirmés). Des cours peuvent être donnés par un formateur le Jeudi soir à partir de 18h, avec la possibilité de prêt d'instrument.

En temps normal, les répétitions ont lieu aux «Mille-club» le vendredi soir à 20h30 pour tous. Environ 20 sorties par an sont programmées.

Coordonnées

Plessis Christophe
06.13.07.41.80

Touchet Bernard
06.83.65.79.08





Association Locale Comice Requeil/ Château L'Hermitage

Le 22 mars dernier le bureau du Comice s'est réuni pour voter une modification du Bureau et décider de l'organisation du comice en septembre prochain.

Suite à la démission de Catherine QUERU du poste de Présidente, l'assemblée a voté à 4 voix Contre et 5 voix pour Stéphanie PINIER, comme successeur.

Elle est elle-même remplacée par Catherine QUERU au poste de secrétaire. Mickaël Simon remplace Katia FEFEU à la place de vice secrétaire.

L'organisation du prochain comice les 18 et 19 Septembre 2021 reste encore très aléatoire et dépendra de l'évolution du Covid et des contraintes sanitaires gouvernementales. Nous nous orientons vers deux journées avec des manifestations différentes mais malheureusement sans possibilité de repas le samedi soir. Les repas du samedi et du dimanche midi dépendront des nouvelles consignes préfectorales le moment venu.

Nous espérons que vous réserverez votre week-end pour venir partager un moment de détente ensemble.



Stéphanie PINIER

Présidente de l'Association du Comice

Tél : 06 18 77 97 74

duchampalassiette@gmail.com

17 & 18 Septembre 2021

Réservez votre week-end

Samedi : rando-ferme avec restauration

Dimanche : concours de labour le matin

**& marché local d'exposition d'artisans,
associations, animaux et restauration sur place**



Liste des Associations de Requeil

FOOTBALL

Président : Mr Nicolas MAUGER
16 rue Constance Dutay
09 70 14 47 93
06 73 06 16 33
asrequeil@orange.fr

CHASSE

Président : Mr Philippe LELARGE
36 rue Jule Ferry
02 43 46 38 19
piquerette@hotmail.fr

BATTERIE FANFARE

Président : Mr Christophe PLESSIS
2 La fosse
72330 OIZE
02 43 87 28 43
06 13 07 41 80
chistophe.plessis72@gmail.com
Mr Richard COUDRAY (secrétaire)
02 43 45 38 99
06 76 64 23 77
richardcoudray@orange.fr

AFN

Président : Mr Michel DAVID
02 43 46 33 92

AINES RURAUX

Président : Mr Michel PINEAU
4 rue Charles de Gaulle
02 43 46 41 89

Comice Locale

Requeil / Château L'Hermitage
Présidente : Mme Stéphanie PINIER
duchampalassiette@gmail.com
06 18 77 97 74

LA CABRIOLE

Présidente : Mme Nathalie GUILMIN
4 square du Bois Long
02 43 79 08 91
06 61 95 05 35
tata.talie072@gmail.com

LA ZUMBA

Présidente : Mme Nathalie GUILMIN
4 square du Bois Long
02 43 79 08 91
06 61 95 05 35
tata.talie072@gmail.com

AMICALE DES POMPIERS

Président : Mr Franck PAUGOY
Centre de Secours
La Guérinière
Franck.paugoy@orange.fr

BILLARD

Président : Mr Pascal ROHEE
3 rue Victor Hugo
rohee.pascal@gmail.com

LE LOPETTE TEAM

Président : Mr François PINIER
535 Route Du Mans
francois.pinier@laposte.net

JUMELAGE

Président : Mr Lionel MARTIN
7 rue des Rosiers
02 43 46 33 34
lionel.martin1946@gmail.com

N'hésitez pas à faire connaître votre association !!



Liste des Associations de Requeil

COOPERATIVE SCOLAIRE

Présidente : Mme Delphine VILLETTE
Ecole 11 rue Jules Ferry
02 43 46 34 36
ce.0721289@ac-nantes.fr

MES MOTS

Présidente : Mme Hélène JULLIOT-COUSIN
22 Hameau de la Lijonnière
02 43 44 43 02
lnjulliotcousin@hotmail.fr

CULTURE ET PATRIMOINE

Président : Mr Michel GUENAU
1 Place du 8 Mai 1945
06 72 73 32 39
michel@guenau.net

APPMA PECHE

Président : Mr Jacky LELARGE
3 rue Petit Train
72330 CERANS FOULLETOURTE
02 43 87 20 09
06 33 69 72 75

TUB'ACCORD

Président : Mr Michel PILET
802 route de la Henrière

BIBLIOTHEQUE

Présidente : Mme Marie Claire
BUREAU
07 87 35 28 61
bibli.requeil@orange.fr

VIE LIBRE

Président : Mr Eric BIGNON
8 rue Victor Hugo

N'hésitez pas à faire connaître votre association !!

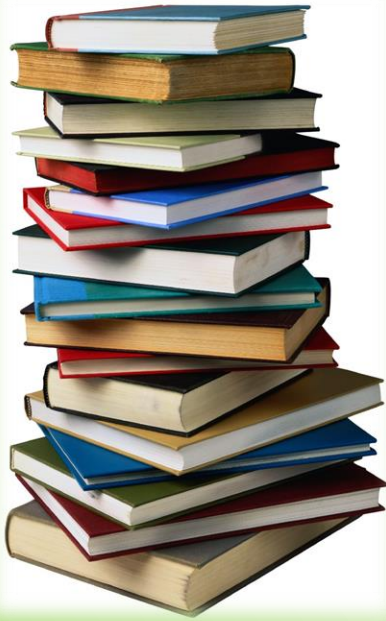




Bibliothèque



La bibliothèque a pu continuer à fonctionner pendant la pandémie. Merci à tous nos lecteurs qui ont continué à fréquenter nos locaux !



Rappel de nos horaires :

Mercredi de 10h00 à 12h30

Vendredi de 16h00 à 18h00

Samedi de 10h00 à 12h30

Pendant les vacances d'été :

Mercredi 07 Juillet de 10h00 à 12h30

Mercredi 21 Juillet de 10h00 à 12h30

Mercredi 04 Août de 10h00 à 12h30

Mercredi 18 Août de 10h00 à 12h30

Les bénévoles de la bibliothèque



Information inscription

Dans ce contexte de crise sanitaire nous n'avons pas pu suivre les cours de Zumba et Pilate avec grande déception ! Mais heureusement nous avons eu le soutien de nos adhérentes et de nos professeurs Véro et Valentin ! Nous espérons reprendre en Septembre 2021 ! Nous pouvons d'ores et déjà prendre les inscriptions pour la rentrée !

« Inscriptions auprès de la Présidente Mme GUILMIN Nathalie au 06 61 95 05 35 »





Associations



La fin d'année approche à grand pas, nous sommes heureuses, Nathalie GUILMIN (Présidente), Julie L'HUISSIER (Secrétaire) et moi-même, Marie SAMSON (Trésorière) d'avoir pu mener deux projets cette année malgré la crise sanitaire. Le Marché de Noël ainsi que la tombola.

Ce contexte de crise ne nous a pas permis de mettre en place une Kermesse, car les délais sont bien trop courts. Nous espérons pouvoir mener nos projets (Halloween, carnaval, Kermesse et bien d'autres) à la rentrée de Septembre. Nous aurons alors besoin de vous, d'un peu de votre temps pour nous aider à mener ces projets, afin de permettre à l'association de perdurer. Pas de Kermesse pour cette année encore mais nous avons toutefois souhaité offrir aux enfants une surprise.

En effet, en partenariat avec l'Ecole de Cirque de John Fratellini, les enfants pourront bénéficier d'une initiation aux arts du cirque qui se déroulera dans l'enceinte de l'école. Au programme, jonglerie et divers ateliers d'équilibriste. Afin de respecter les consignes sanitaires les classes passeront à tour de rôle sur la journée du 2 juillet. Nous espérons ainsi clôturer notre année en beauté afin de pouvoir revenir encore plus motivées l'année prochaine.

Les Membres du Bureau



Billard Club de Requeil

Place du 8 mai 1945 72510 REQUEIL

Tél : 02-43-46-89-26 Email : billard.club.requeil@gmail.com



BILLARD FRANÇAIS APPELE AUSSI CARAMBOLE

Le Billard Club de Requeil serait heureux d'accueillir de nouveaux joueurs, débutants ou confirmés (de tous âges, femmes, hommes et juniors). Des cours sont donnés gracieusement le samedi matin de 10h30 à 12h30 à tous les adhérents intéressés. Le jeudi après-midi nous nous amusons entre nous au club entre adhérents, retraités généralement ! D'autres moments de jeux peuvent être mis en place en journée ou le soir suivant l'envie et la disponibilité des adhérents ...

Tarifs : ADHESION ANNUELLE AU CLUB : 20 €
COTISATION ANNUELLE : 100 €
MINEURS ET ETUDIANTS : 10 €
NOUVEAUX JOUEURS (1^{ère} année) - DEMI TARIF 10 € ET 50 € (AUCUN FRAIS SUPPLEMENTAIRE)

Contact : **Pascal ROHÉE (Président)** 06 08 28 24 84
Bernard DROUET (Vice-Président) 06 40 78 44 30
Rainier NIEPCERON (Secrétaire) 06 71 57 85 36

N'HESITEZ PAS A APPELER NOUS SOMMES A VOTRE DISPOSITION POUR TOUTES VOS QUESTIONS

DU MATERIEL DE JEU EST A DISPOSITION GRATUITEMENT A LA SALLE POUR DECOUVRIR NOTRE ACTIVITE



Nouvel outil pour faciliter votre geste de tri :

La réglette de tri !

Madame, Monsieur,

Les consignes de tri ont évolué ces dernières années. De plus, elles ne sont pas identiques d'une région à une autre. Ce n'est donc pas toujours simple de s'y retrouver !

Vous hésitez sur la destination d'un déchet ? Grâce à cette réglette de tri, qui vous est remise aujourd'hui, retrouvez l'exutoire de plus de 110 déchets.

Pratique, grâce à son aimant, vous pouvez la laisser visible sur votre frigo !

Comment ça marche ?

- ❶ Je fais glisser la réglette jusqu'au déchet désiré, par exemple « journal ».
- ❷ La réglette indique les chiffres 2 et 4 comme exutoires.
- ❸ Je me réfère à la légende :
 - Le chiffre 2 correspond au bac ou à la colonne de tri sélectif
 - Le chiffre 4 correspond au composteur
- ❹ Je peux donc jeter mon journal soit avec les déchets recyclables, soit dans mon composteur si j'en suis équipé.

La version numérique de cette réglette de tri est disponible sur notre site internet www.syndicatvaldeloir.fr, avec plus de 300 déchets répertoriés.

Le Syndicat du Val de Loire vous remercie pour votre geste de tri.



Faites-vous connaître en Mairie

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, **n'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie.** Nous vous transmettrons bon nombre d'informations utiles de votre emménagement (inscription sur les listes électorales, collecte des ordures ménagères ...)

Agence postale communale

Lundi : Fermé

Mardi : 09h00-12h00 et 14h00-17h00

Mercredi : Fermé

Jeudi : 09h00-12h00

Vendredi : Fermé

Samedi : 09h00-12h00

Fermeture été 2021

du 02/08/2021 au 21/08/2021

POUR info

Horaire de la Mairie

Lundi : Fermé


Mardi : 09h00-12h00 et 14h00-17h45

Mercredi : 09h00-12h00 et 14h00-17h45

Jeudi 09h00-12h00

Vendredi : Fermé

Samedi : 09h00-12h00



Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer les enfants en « arrêt minute » sur le parking de l'école et aux abords des entrées et sorties de parking, cela engendre une atteinte à la sécurité de nos enfants et des piétons.

Merci de votre compréhension et des actions menées pour cette nouvelle rentrée de Septembre 2021 !

Demande de titres sécurisés (cartes d'identité, passeport...)

Pour toute demande de ces documents, vous devez contacter une mairie habilitée à délivrer ces titres, la liste de celles-ci est disponible en mairie ou sur le site '<https://passeport.ants.gouv.fr/>'.

N'attendez pas pour effectuer ces démarches car les délais pour le premier rendez-vous peuvent être très longs !

Les titres sont à retirer dans les mairies où vous avez effectué votre demande initiale.



Merci aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections canines de vos chiens sur les trottoirs





Numéros Utiles

Mairie	02 43 46 30 30	<u>Médecins :</u>	
La Poste	02 43 79 10 37	Pontvallain	02 43 79 45 22
Cantine	02 43 46 19 26	Mansigné	02 43 46 14 47
École	02 43 46 34 36	Yvré le Polin	02 43 39 49 70
Accueil Périsc.	02 43 44 90 51	Cérans	02 43 87 80 12
Cdc Sud Sarthe	02 85 29 12 00	<u>Dentiste</u>	
Déchetterie Oizé	02 43 77 03 22	Yvré le Polin	02 43 87 47 95
Bibliothèque	02 43 44 07 16	<u>Pharmacies :</u>	
<u>Centre des Impôts</u>		Pontvallain	02 43 46 31 08
La Flèche	02 43 48 54 10	Mansigné	02 43 46 10 46
La Suze	02 43 77 31 71	Yvré le Polin	02 43 87 44 04



La vie de la Commune

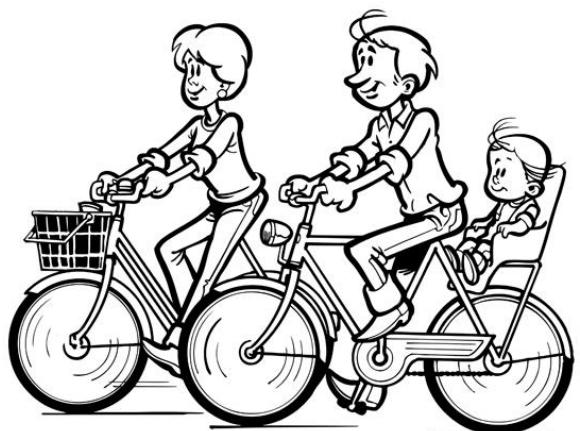
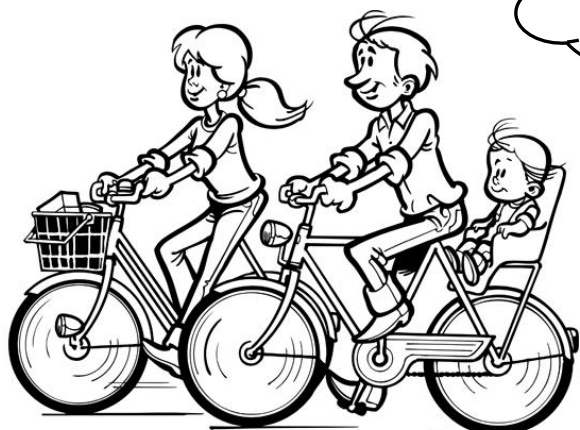
A l'aube de la vie :

Selya LEGEAY	28/12/2020
Luciano FAULON	22/02/2021
Mathys ORLIAC	28/02/2021
Ezio GILGENMANN	06/03/2021

Une pensée pour nos défunts :

Michel PAUGOY	19/01/2021
Éric GOIZET	17/02/2021
Jeremy BLOTTIERE	18/02/2021
Jean-Paul PALIER	21/02/2021
Théo CHAPELIERE	27/02/2021
Eliane LE CORVEC	01/04/2021
Robert LEROUX	01/04/2021
Romain GOUBARD	26/04/2021





Devinettes

Qu'est-ce qui a des dents mais qui ne mange pas ?
Un peigne

Qu'est-ce qui peut faire le tour du monde en restant dans son coin ?
Le timbre

Quel est le pain préféré du magicien ?
La Baguette



Fabrication Monsieur Patate en Herbe



- 1 ou plusieurs chaussettes de Nylon ou collant usés, si possible de couleur assez claire pour pouvoir dessiner dessus.
- 1 bon bol de terre de jardin, de terreau ou de sable (pour 1 tête).
- Quelques graines à semer : gazon, fenouil, pavot ou sésame que nous avons à la maison pour nos recettes de cuisine...
- Un peu de ficelle ou fil de fer fin pour fermer le tout,
- Un vaporisateur et de l'eau,
- Un récipient creux capable de retenir l'eau d'arrosage dans lequel nous déposerons la ou les têtes à coiffer,
- 1 marqueur noir (indélébile pour résister aux arrosages),
- Objets divers pour décorer la tête à coiffer !

Les enfants à vous de jouer ! Envoyé votre plus belle œuvre en photo par mail à :

requil.communication@gmail.com